

Fiche de poste
 Conseillère ou Conseiller pédagogique départemental(e) chargé(e) des
 langues vivantes étrangères – CPD LVE – DSDEN du Cher – Bourges
 quotité du poste : 100%

DESRIPTIF DU POSTE	Emploi à temps plein sous l'autorité de l'inspecteur adjoint à la DASEN, en lien avec l'IEN chargé de la mission langues vivantes étrangères Secteur d'intervention : département du Cher Lieu de rattachement : DSDEN, Bourges
QUALIFICATION REQUISE	Le poste est ouvert aux enseignants du 1 ^{er} degré titulaires d'un CAFIPEMF spécialisé Langues vivantes, aux titulaires d'un CAFIPEMF généraliste avec des connaissances dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes étrangères ou non titulaires d'un CAFIPEMF, mais s'engageant à entrer dans une démarche de certification (CAFIPEMF).
CADRE GENERAL DE LA MISSION	Le conseiller pédagogique départemental exerce les missions de conseiller technique de la directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale sous la responsabilité hiérarchique et fonctionnelle de l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint, en lien avec l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la mission départementale LVE. Son action s'inscrit dans le cadre de la politique académique et départementale. Le conseiller pédagogique départemental en langues vivantes étrangères contribue à : • mettre en œuvre la politique départementale et développer l'enseignement des langues vivantes dans le 1^{er} degré dont l'éveil à la diversité linguistique dès le cycle 1 ; • assurer l'accompagnement didactique et pédagogique des professeurs des écoles et des équipes engagés dans l'enseignement des langues vivantes étrangères (démarche pédagogique, programmations des activités, progressivité des apprentissages, outils linguistiques, évaluation) ; • participer à la diffusion des programmes en vigueur en proposant des situations illustrant les attendus ;

- inciter et aider des enseignants à développer un projet de formation en langues vivantes, (montage de projets Erasmus +, recherche de stages de formation à l'étranger...) ;
- participer à la formation en circonscription (protocoles d'évaluation en lien avec le livret de compétences, le niveau A1 du cadre européen), concevoir et diffuser des ressources didactiques et pédagogiques ;
- impulser et accompagner des projets d'apprentissage interdisciplinaires centrés sur l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles, accompagner les projets incluant le numérique ;
- impulser des projets spécifiques permettant la valorisation des langues vivantes : semaine des langues, journée des langues européennes, journée de l'Europe, séjours de découverte, venue de spectacles... ;
- impulser la mise en place d'écoles EMILE et participer à leur suivi en lien avec l'IEN de circonscription ;
- favoriser la continuité des apprentissages, la cohérence des actions en participant au développement des liaisons écoles/collèges ;
- participer à la gestion et définition des postes fléchés avec les IEN de circonscription, les services ;
- alimenter le site LV départemental en ressources ou liens (veille sitographique, nouvelles parutions, évènements divers...) ;
- participer à l'organisation et au suivi de dispositifs/groupes départementaux, académiques ou nationaux ;
- organiser l'accueil, la formation et le suivi des assistants étrangers et des professeurs d'EILE ;
- assurer l'accueil des professeurs des programmes d'échange ;
- participer à la préparation des examens et concours (dont l'organisation des certifications complémentaires pour les enseignants) ;
- participer à des missions départementales à la demande du DASEN ou de l'ADASEN (suivis de NT1, NT2, de contractuels, contrôles d'instruction dans la famille...).

CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES	Le candidat doit: • pouvoir affirmer les choix institutionnels, les priorités académiques, départementales et de circonscription, • connaître les programmes et les compétences du socle commun de manière approfondie, et être en mesure de formuler des conseils experts, • maîtriser les connaissances et les éléments didactiques de l'enseignement des langues vivantes étrangères, • travailler en collaboration avec l'Inspecteur chargé du dossier LVE, • s'adapter et s'organiser pour planifier son action et programmer la gestion des dossiers qui lui sont confiés, • savoir diffuser et impulser les bonnes pratiques, • conduire une formation d'adultes, • disposer d'une capacité rédactionnelle et de synthèse, • disposer d'une maîtrise solide des outils techniques et numériques de communication, de formation.
SAVOIR ETRE	On attend du candidat qu'il dispose des qualités suivantes : • disponibilité, • grande capacité de travail, • travail en équipe, • travail en partenariat, • communication, écoute, dynamisme, • analyse, • initiative, autonomie, • loyauté, • discrétion professionnelle, confidentialité.
Modalités de candidature	Les professeur(e)s intéressés voudront bien adresser par la voie hiérarchique, leur candidature motivée accompagnée des éléments suivants : • D'une lettre de motivation dans laquelle seront précisés les éléments du parcours professionnel et les dynamiques dans lesquelles le (la) professeur(e)s s'engagera sur ce poste ; • D'un curriculum-vitae ; • D'une fiche de candidature remplie. Le dossier devra être transmis au plus tard le 28 août 2026 : à Manon MALBET, IEN en charge des LVE (ce.iens18-bourges-1@ac-orleans-tours.fr) et à : mouvement18@ac-orleans-tours.fr Les candidats recevront par mail un courrier de convocation pour participer à un entretien qui aura lieu le lundi 31 août 2026.
Renseignements sur le poste	Madame Manon MALBET, Inspectrice de l'éducation nationale ce.iens18-bourges-1@ac-orleans-tours.fr